

ordinaire de défense ou d'attaque ne peut avoir de prise sur eux. J'imagine que d'autres pays ont déjà ou vont avoir de semblables sous-marins atomiques. Je veux donc demander au ministre si l'on a étudié nos moyens de défense, à la lumière de cette découverte en matière de sous-marins.

M. PEARLES: Nous avons étudié la question de près, en considérant la menace qu'elle représente. Comme je l'ai dit précédemment, nous savons que la flotte russe comprend un grand nombre de sous-marins. Nous croyons qu'il y en a bien peu, s'il y en a, qui soient vraiment actionnés par l'énergie nucléaire, actuellement. Nous faisons tout notre possible pour maintenir nos moyens de défense de façon à constituer une protection suffisante. Le genre de navire que l'ennemi pourrait utiliser comme une menace fait constamment l'objet de notre étude. L'une des raisons pour lesquelles il est bien difficile d'établir un prix fixe, ou une soumission fixe, pour la construction de tout navire, c'est qu'avant que l'un d'eux soit complété, il y a toujours lieu de considérer quelle amélioration il faudrait y apporter, particulièrement en matière d'armements, vu les changements qui sont mis au point.

M. PEARSON: Qu'on me permette de revenir sur la question. Ce matin, comme dans son rapport de l'autre jour, le ministre a parlé de certaines précautions qui sont prises pour participer à ce qu'il a appelé la deuxième phase d'une guerre nucléaire, soit faire escorter les navires sur l'océan, etc. A mon sens, je ne pense pas qu'il faille beaucoup de préparation pour participer à la deuxième phase d'une guerre nucléaire. Ne croit-il pas que ce serait manquer de sagesse que de réduire nos dépenses, de quelque façon que ce soit, pour participer à la première phase, pour ensuite prendre part à la deuxième phase d'une guerre nucléaire, laquelle deuxième phase n'est pas censée se produire ?

M. PEARLES: Comme je l'ai dit, nous ne regardons pas la deuxième phase comme une première priorité, et les dépenses sont destinées à faire face à la première phase d'une guerre nucléaire. C'est là le but principal de nos dépenses.

Le PRÉSIDENT: Nous en sommes à la page 319.

M. PEARLES: Je vois que M. Pearson est sur le point de quitter. Lors de la dernière séance, il avait posé des questions auxquelles je lui avais dit que je répondrais.

Le PRÉSIDENT: Monsieur Pearson, le ministre dit qu'il a les réponses aux questions que vous avez posées, lors de la dernière séance. Voulez-vous attendre ?

M. PEARLES: Vous avez demandé si le ministre croit suffisant l'objectif de trente divisions qu'a fixé l'OTAN, étant donné la situation à laquelle doivent faire face les pays de l'Europe occidentale, de la part de l'Orient. La réponse que je veux donner ici, c'est que le Comité admettra que les renseignements concernant l'effectif des forces armées fixé par l'OTAN sont considérés secrets, pour des raisons de sécurité. Je puis dire, cependant, que les ministres de la Défense de l'OTAN ont convenu à l'unanimité, lors de leur réunion à Paris, en avril, que les recommandations du comité militaire devraient être adoptées pour des fins de préparatifs. Ces recommandations ont été formulées après qu'on eut donné toute la considération voulue aux plus récentes découvertes dans le domaine militaire.

Comme ne l'ignore pas M. Pearson, je pense, le commandant suprême des forces armées de l'Europe, de concert avec les autres commandants suprêmes, soumet des recommandations à propos de ce qu'on estime être les besoins minimums. Le total qui est proposé comme minimum des forces armées nécessaires pour atteindre l'objectif est alors réparti entre les divers pays qui, à leur tour, font connaître la proportion de ces forces qu'ils sont en mesure de fournir. La véritable proportion et les véritables besoins minimums proposés par le commandant suprême constituent un document secret. Je sais qu'on a fait